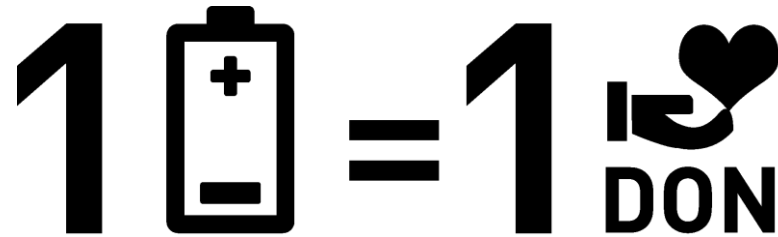


Recommandations



de l'énergie pour le Téléthon !

du 2 octobre au 15 décembre 2017



Comment utiliser son kit de collecte ?

Le carton Téléthon

Le carton Téléthon permet de stocker vos piles.

Chaque carton peut contenir jusqu'à **20 kg de piles** maximum.

Attention :

- Le carton est très lourd une fois plein : **manipulez-le avec précaution** et disposez-le dans un endroit où il ne sera pas déplacé en permanence.
- **Ne traînez pas le carton par le couvercle.**
- **Conservez vos cartons à l'abri du soleil et des intempéries** (en intérieur).
- **Verrouillez le carton une fois plein** pour éviter que les piles ne se renversent pendant le transport (voir système de verrouillage en dernière page).



La Mini-Batribox

Les Mini-Batribox sont conçues pour la collecte et faciles à partager !
Chaque mini-Batribox peut contenir jusqu'à **1 kg de piles** maximum.

Une fois pleine, versez le contenu des Mini-Batribox dans le carton Téléthon (présenté dans la page précédente).

Attention :

- **Ne jetez pas vos Mini-Batribox dans les cartons Téléthon** (présenté dans la page précédente).
- **Conservez votre Mini-Batribox à l'abri du soleil et des intempéries** (en intérieur).



Les affiches

Les affiches permettent de faire connaître votre action autour de vous et de collecter encore plus de piles !

Vous pouvez **personnaliser** votre communication grâce à l'affiche personnalisable (à gauche).



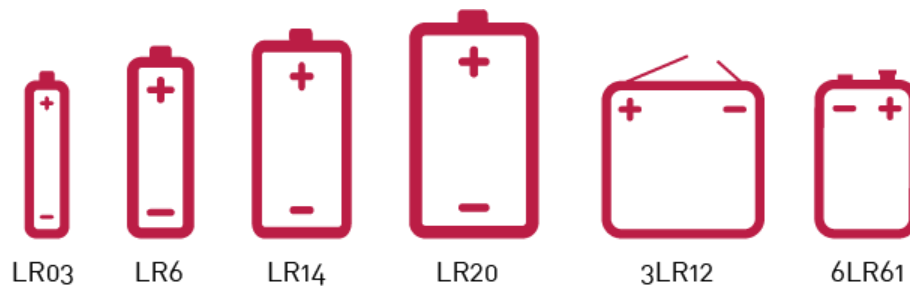
Format A3
(297 mm x 420 mm)



Format A4
(210 mm x 297 mm)

Comment collecter ses piles ?

- Dans le cadre de l'opération, **seules les piles alcalines et salines sont à collecter**, comme représentées ci-dessous :



Vous les trouverez dans les appareils de la vie courante :

- Appareils électroniques (télécommandes, appareils photos, baladeurs...),
- Jouets électriques / électroniques,
- Petits appareils électroménagers (...)

En cas de doute, envoyez une photo de votre pile à **contact@1pile1don-telethon.fr** pour savoir si elle sera bien reprise.

- **Ne seront pas repris :**
 - **Les piles au lithium,**
 - **les batteries industrielles ou de démarrage** (comme les batteries de voiture, de moto ou de vélo électrique)
 - **les autres types de déchets** (comme les sacs plastiques, les ampoules, ect.)



- **Vous êtes en possession d'autres types de piles ou de petites batteries** (téléphones et ordinateurs portables, outillage, petit électroménager) ?
Contactez Screlec-Batribox : screlec@screlec.fr



- **Ne récupérez pas les piles déjà collectées dans les enseignes de grande distribution** telles que Carrefour, Auchan, Intermarché, Super U , Leclerc, Conforama, Castorama, Casino...

- **Ne proposez pas l'opération aux établissements déjà affiliés à un programme de recyclage de piles** (Batribox ou Corepile).
En cas de doute, demandez au responsable de l'établissement.
- **Vous êtes responsable des actions que vous déployez** pour collecter des piles. Si vous organisez des actions spécifiques, merci de vous assurer de la bonne logistique en fin d'opération : **ajoutez vos coordonnées sur les affiches et sur les cartons Téléthon** que vous distribuez, et **regroupez-les** en un seul lieu de récupération (indiqué lors de votre inscription à l'opération).

Besoin d'aide ? Consultez les « [Conseils pour organiser sa collecte](#) » de Marie-France Dufils, coordinatrice AFM Bas-Rhin Nord, dans votre boîte à outils en ligne.

Comment communiquer ?

- **Ne modifiez pas les affiches** de l'opération : si vous souhaitez ajouter des informations spécifiques, utilisez l'encart de l'affiche personnalisable créé à cet effet.

| Vous pouvez télécharger et imprimer le modèle à coller sur votre affiche dans votre boîte à outils en ligne !

L'école de la ville de XX participe à l'opération
« 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon ! » édition 2017.

Déposez vos piles en salle 3, au rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8h45 à 16h.

Contact référent : Mme XX
Téléphone : 06 28 32 XX XX



- **N'utilisez pas la mention « partenaire »** sur vos affiches ou autre support de communication (intranet, réseaux sociaux, etc). Lors de vos actions, merci de **vous présenter comme « bénévole »**.

Si vous êtes membres d'une coordination AFM-Téléthon ou d'un Lions Club et que vous souhaitez réaliser une opération de communication spécifique, merci de contacter Screlec-Batribox : **contact@1pile1don-telethon.fr**

- **En aucun cas les logos ne doivent être modifiés.** Si votre communication nécessite l'utilisation des logos des partenaires de l'opération, merci de nous contacter au préalable : **contact@1pile1don-telethon.fr**

Comment stocker sa collecte ?

- **Portez des gants ménagers lors de la manipulation** des piles et **lavez-vous les mains** après la manipulation.
- Attention, **seules les piles alcalines et salines** doivent être mises dans vos contenants de collecte. En aucun cas vous ne devez jeter d'autres déchets !
- Conservez vos contenants de collecte **à l'abri du soleil et des intempéries** (en intérieur).
- **Seuls les cartons Téléthon pourront être repris.** Aucun autre contenant tels que les sacs plastiques, les cagettes en bois/fer/plastique, remorques ou autres contenants non homologués ne pourra être repris par nos transporteurs.

Vous avez besoin de matériel supplémentaire pour stocker votre collecte ?

Contactez-nous : **contact@1pile1don-telethon.fr**

- Pour le transport, **assurez-vous que chaque carton Téléthon est verrouillé et n'excède pas 20 kilos**, évitant ainsi aux piles de se renverser
| Attention : Ne fermez pas le carton avant qu'il soit plein car il sera impossible de le ré-ouvrir !



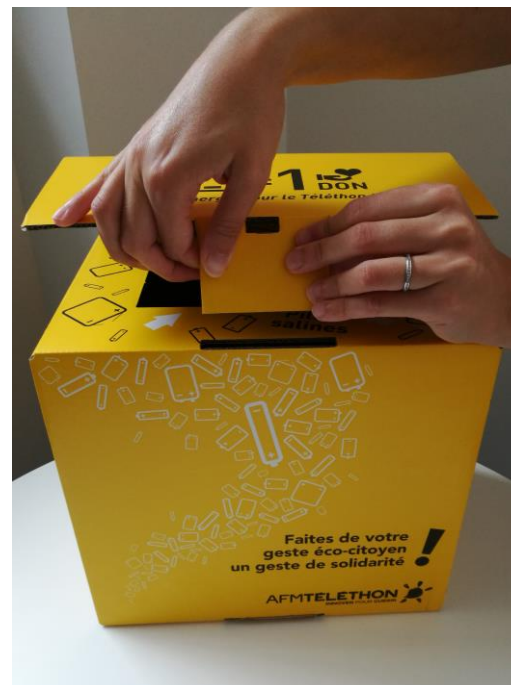
1

Retirer l'embout de l'encoche arrière



2

Rabattre les coins de l'embout vers l'intérieur



3

Glisser l'embout avec les coins rabattus dans l'encoche frontale